

**TITRE PROFESSIONNEL**  
**AGENT(E) DE SURETE ET DE SECURITE PRIVEE****60% PRATIQUE**  
**40% THEORIQUE****(niveau IV - BAC)****Objectifs pédagogiques**

Acquérir les 3 compétences nécessaires théoriques et pratiques à l'emploi et à la fonction d'agent de sûreté et de sécurité privée, pour répondre à l'obligation du décret n° 2005-1122 du 06/09/2005.

**Pré-requis**

Etre en possession du n° d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (décret 2009-137 du 09/02/2009) – Disposer de connaissance de la langue française défini par le niveau B1 – La présence sur le territoire Français (Hors CEE) du minimum de 5 ans (Loi sécurité globale – Art.23).

**Public concerné**

Toute personne exerçante ou souhaitant exercer les fonctions d'agent de sécurité privée.

**Supports de cours et matériels pédagogiques**

Livret du cours, Dvd  
Emetteurs-récepteurs, etc ...

**Lieux de réalisation**



Mulhouse (68) – Strasbourg (67) Chez notre partenaire.

**Evaluation**

Evaluations réalisées en cours de formation  
Dossier de synthèse de pratique professionnelle  
QCM  
Mise en situation professionnelle réelle (épreuve de synthèse)  
Entretien avec le jury.

**Modalités d'accès**

Délai de réponse de 48 heures après la prise de contact par e-mail ou par téléphone.

**INDICATEURS 2024****100 %**Taux d'obtention  
du diplôme**0 %**Taux d'interruption  
en cours de  
formation**0 %**Taux de poursuite  
D'étude**100 %**Taux d'insertion  
professionnelle  
à 6 mois**100 %**Taux d'insertion  
dans un métiers  
visé par la  
certification**SURETE****SECURITE INCENDIE****SECOURISME****PREVENTION**Siège  
15 rue d'Avignon  
68200 MULHOUSE 07 70 22 99 12  
 forces.GrandEst@orange.frIBAN FR76 1470 7508 1433 1215 0891 668 BIC CCBPFRPMTZ  
N° SIREN 910 505 858 Code APE 8559 A  
SARL au capital de 100 €uros TVA non applicable 293 B CGI  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 68 03265 68 auprès du Préfet de Région grand Est

## Programme de formation

### Exposé théorique

CCP 1 :

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de sécurité :

1ère partie : cadre légal et déontologique

2ème partie : surveillance générale

3ème partie : incendie

4ème partie : secourisme

CCP 2 :

Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée.

CCP 3 :

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et menaces (SSIAP 1).

### Exercices pratiques

Mise en situation réelle avec exercices pratique (PCS, rondes, interventions, ...).

## Si réussite à l'examen

Diplôme du ministère du travail (CCP 1 + CCP 2 + CCP 3)

Attestation réussite pour les CCP 1 et CCP 2 pour la délivrance de la carte professionnelle (CNAPS).

## Organisation :

Effectif de mini. : 4 - maxi. : 12

### 242 heures

CCP 1 + CCP 2 : 156 heures hors examen (SURETE)

SST : 14 heures

CCP 3 : 67 heures hors examen (SSIAP 1)

Autorisation administrative n° FOR-068-2028-04-18-20230859148 délivrée par la Commission Interrégionale d'Agrément et de Contrôle Article L.612-14 du code de la sécurité intérieure dispose que « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

Le CCP 1 et 2 permettent d'avoir la carte définitive du CNAPS. Chacun de ces blocs est sanctionné par des certificats de compétences professionnelles (CCP) dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 décembre 2015 susvisé.

Possibilité de rattrapage du ou des blocs sous réserve de la modification du titre A2SP par le ministère du travail

## Possibilités de dispense sur les 242 heures :

### Carte surveillance manifestations sportives :

Tronc commun : 41 h

EPI (SPV ou SPP ou SSIAP) : 7 heures

Évènementiel : 14 h

Gestion des conflictuelles : 9 h

SSIAP 1 : 60 heures

SST : 14 heures

## Accessibilité

Locaux non adaptés aux personnes en situation d'handicap.

## Tarif

Merci de nous demander un devis par mail à [Forces.GrandEst@orange.fr](mailto:Forces.GrandEst@orange.fr)

## Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Nous faisons appel à des formateurs auto-entrepreneurs pour certains modules de formation.



**SURETE**

**SECURITE INCENDIE**

**SECOURISME**

**PREVENTION**

Siège  
15 rue d'Avignon  
68200 MULHOUSE

07 70 22 99 12  
[forces.GrandEst@orange.fr](mailto:forces.GrandEst@orange.fr)

IBAN FR76 1470 7508 1433 1215 0891 668 BIC CCBPFRPPMTZ  
N° SIREN 910 505 858 Code APE 8559 A  
SARL au capital de 100 €uros TVA non applicable 293 B CGI  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 68 03265 68 auprès du Préfet de Région grand Est